

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq mai à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire.

**Présents** : Monsieur Frédéric MURA, Monsieur Gérard HUET, Madame Magali BLANLUET, Monsieur Fabrice PELLETIER, Monsieur Bruno GUYARD, Madame Aurore YANG, Madame Anne BOUQUIER, Madame Christelle TESSIER, Monsieur Bruno GODET, Monsieur Jacques ABBO, Monsieur Pascal PETITPIERRE, Monsieur Loïc CROCHET, Madame Solène MENNECIER, Madame Mariline BOUCLET, Monsieur Jean-Philippe LECOINTE, Madame Stéphanie AUBAILLY-GRON, Madame Marie COSTA, Madame Anab LEFFRAY, Madame Vanessa CHABOURINE, Monsieur Pierre HABERT.

Nombre de membres		
Afférents au Conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
20	26	24

**Absents ayant donné un pouvoir** : M. Philippe BAUMY, à Mme Aurore YANG, Mme Marianne HUREL à M. Gérard HUET, M. LHOMME Hervé à Mme Mariline BOUCLET, M. Yann BOUGUENNEC à M. Bruno GODET.

**Absents excusés** : Madame Aline MERIAU, Monsieur Bruno THOMAS,

**Date de la convocation**

17 mai 2023

**Date d'affichage**

17 mai 2023

**Objet de la délibération**

**3-Domaine et patrimoine  
3-2 Aliénations**

**2023-042 – Vente de 3  
terrains Rocade des  
Carriers**

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture

le

et publication ou notification

A été nommé secrétaire : Madame Vanessa CHABOURINE,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'urbanisme,

Vu l'avis du pôle d'évaluation domaniale en date du 13 mars 2023,

Considérant la nécessité de vendre des terrains constructibles pour financer les projets d'investissement envisagés par la commune,

Vu l'avis de la commission « développement économique, finances, commerces et santé » du 4 avril 2023 qui propose de mettre en vente ces 3 terrains (432 m<sup>2</sup> - 781 m<sup>2</sup> - 763 m<sup>2</sup>) au prix de 110 € le m<sup>2</sup>,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la vente de trois terrains, pour le lot n°1, d'une superficie de 432 m<sup>2</sup>, pour le lot n°2, d'une superficie de 781 m<sup>2</sup> et pour le lot n°3 d'une superficie de 763 m<sup>2</sup>, situés Rocade des Carriers, au prix de 110 € le m<sup>2</sup>,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les actes de vente à intervenir, qui seront passés, dans l'office notarial choisi par l'acquéreur et à effectuer toutes les démarches administratives nécessaires.

La secrétaire de séance  
Vanessa CHABOURINE



Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Frédéric MURA

